



Arcachon, le 17 avril 2020

Le Chef d'Etablissement

A

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves

Note 17 avril 2020

Madame, Monsieur,

Ce soir commence le temps des vacances de printemps pour notre communauté éducative. Dans un contexte très particulier, je veux souhaiter de très bonnes vacances à tous les élèves de Saint Elme. Le système qui a été mis en place par l'établissement repose sur une utilisation massive du numérique. Il serait bon que ce temps de vacances soit l'occasion d'une forme de déconnexion, lire un livre, pratiquer une activité manuelle créative (faire des masques ?), se reposer ... si la charge mentale est reconnue chez les parents et les professeurs, ne doutons pas que « nos jeunes » sont également touchés par l'incertitude de ce temps. **Qu'ils se reposent** (intelligemment si possible).

La continuité pédagogique sera entre parenthèse durant deux semaines. Les professeurs seront en vacances, après une période très dense durant laquelle ils ont du renouveler toutes leurs pratiques.

Voici trois pistes pour garder le lien :

- 1) Je conseille vivement aux jeunes d'aller voir l'excellent site qu'à construit notre professeur documentaliste, Monsieur Duqueyroi : <https://cdiculture33.wixsite.com/Cdi-culture>, vous y trouverez toutes les **propositions culturelles** accessibles depuis votre domicile, fantastique !
- 2) Pour les élèves qui veulent approfondir leurs connaissances académiques, vous pouvez fréquenter le **site du CNED**. Son accès est gratuit, et c'est plutôt bien fichu.
- 3) Enfin, un **soutien scolaire** durant la deuxième semaine a été proposé aux élèves, selon les directives de notre ministre. 50 élèves ont répondu favorablement. Des professeurs de Saint Elme assureront ce soutien.

Pour **les parents des élèves en classe de seconde**, vous trouverez en pièce jointe, l'annexe 2 à la fiche dialogue. Il s'agit du document support pour vous accompagner dans le choix des 3 spécialités en classe de première, avec une visibilité sur les 2 spécialités qui en découleront en terminale.

La reprise, le 4 mai, se fera selon l'organisation actuelle. Nous attendons les directives ministérielles concernant la reprise annoncée au 11 mai. Nous profitons de ces trois semaines pour être en capacité d'assurer les conditions sanitaires fondamentales pour l'accueil des élèves.

Nous restons joignables par mail (secretariatdir@stelme.fr) durant ces deux semaines de vacances.

Pour le conseil de direction, en vous assurant de notre dévouement,

Olivier Sennès